

DÉO, *mag*

N°37

JANVIER 2023



2023

Si on faisait la liaison tout en douceur...

à découvrir

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES DE



P.6

ON VOUS INFORME
carte des pros

P.12

ÇA PREND FORME
projet liaison douce

P.25

ZOOM SUR
2 Déodatien à l'honneur

2023

Déodatien(ne)s, Déodatiens,

Monsieur le Maire
et toute l'équipe municipale
vous souhaitent de
**traverser de nouveaux chemins
pour réenchanter votre quotidien !**

cette année...



04 ON VOUS INFORME

- 4 informations communales
- 8 conseil municipal
- 10 budget 2022

12 ÇA PREND FORME

- 12 urbanisme
- 13 travaux

14 C'EST ENTRE NOUS

- 14 intercommunalité
- 17 enfance - jeunesse
- 18 bibliothèque

20 SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

- 20 école publique de Saint-Didier
- 22 école privée Saint Goulven
- 24 restauration scolaire

25 ZOOM SUR...

- 2 Déodatien(ne)s à l'honneur

26 ASSOCIEZ-VOUS

- 26 assos sportives
- 29 assos de la CSF
- 30 assos citoyennes



L'édito du maire

**Continuer à développer Saint-Didier
et accueillir de nouveaux habitants.**

C'est avec plaisir, en mon nom, mais aussi en celui de mes collègues adjoints et conseillers municipaux, ainsi que des collaborateurs, que je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité et de bons moments à partager.

2022 reste encore une année marquée par la COVID qui continue à perturber nos actions au quotidien et j'en appelle à la responsabilité de nous tous, par notre comportement, pour lutter contre ce fléau.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une nouvelle contrainte : la crise énergétique. L'augmentation du coût de l'énergie aura une incidence très forte sur la vie des ménages, tout comme sur le budget des communes en 2023. Nous devons être vigilants sur notre comportement au quotidien pour minimiser nos consommations énergétiques. Il en va de la responsabilité de chacun dans l'utilisation de nos bâtiments mis à disposition du public, qu'ils soient administratifs, associatifs, sportifs, scolaires, de restauration... Nous devons veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Sur la commune, les dépenses liées à l'énergie représentent une part non négligeable du budget de la commune. Concernant l'éclairage public, le conseil municipal a pris la décision de limiter les horaires de l'éclairage, matin et soir. Nous avons cependant bien conscience que cette décision peut occasionner des inquiétudes de sécurité pour nos enfants. Il a aussi été décidé pour la période de Noël de limiter les éclairages autour de l'église et de la mairie.

Concernant l'urbanisme, 2022 a été marquée par le dénouement du litige lié au lotissement du « Grand Chêne », en faveur de la commune. En effet, après 10 années de procédures administratives et judiciaires, nous allons enfin pouvoir finir la viabilisation et la commercialisation des terrains à bâtir.

Nous avons aussi aménagé le lotissement « Îlot Cœur de Bourg » qui comporte 7 lots, la première tranche du lotissement « La Claie » avec ses 13 lots et le lotissement « Le Bosquet » composé de 5 lots. Tous ces terrains sont réservés, voire déjà vendus.

Après la réalisation de ces opérations, seule la troisième tranche du lotissement « La Claie » composée de 25 lots restera en terrain à construire sur la commune. En effet, la réserve foncière à construire prévue au Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en 2017 sera entièrement viabilisée.

C'est pour cette raison que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 novembre 2022, a pris la décision de relancer la révision du P.L.U. afin de continuer à développer et accueillir de nouveaux habitants à Saint-Didier.

En 2022, nous avons aussi amélioré la voie piétonne autour du bourg, pour l'emprunter par tous les temps, et nous avons aménagé un chemin piétonnier autour du plan d'eau. Nous y avons aussi installé des tables de pique-nique. Celles-ci ont été prises en charge par nos deux coopératives locales IMS et MBR, tout comme les décorations fabriquées par de jeunes stagiaires. Ces réalisations, un puits et un phare, ont été mises en évidence et exposées sur deux ronds-points. Nous adressons un grand MERCI à Messieurs MARTIN Éric et MOUGIN Éric, dirigeants des deux structures pour leur générosité.

Début 2023, nous allons réaménager la route de Saint-Melaine en y associant une piste piétonne et cyclable, ceci en prévision d'un projet de liaison douce entre Saint-Didier et Châteaubourg. Le conseil municipal souhaite faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais. Mais la coordination avec Châteaubourg et l'obtention de subventions prendront du temps.

2022 a aussi été riche pour nos Déodatien(ne)s ! Ainsi, le 12 novembre dernier, nous avons eu le plaisir de fêter les 100 ans de Monsieur ROBIN Henri en présence de sa famille et ses amis à la mairie. C'est le premier centenaire de la commune. Espérons que la liste puisse s'allonger...

Nous avons aussi un Déodatien, PIPARD Paul, qui a remporté le titre de Champion du Monde dans la catégorie « cuisine » et une cavalière, HERBERT Orlane, ayant fini deuxième au Championnat de France d'Équitation. Félicitations à ces deux médaillés pour leur performance.

Merci à tous nos commerçants qui, au quotidien, apportent leur service aux habitants et qui contribuent à l'attractivité du bourg. Merci aussi à tous les acteurs de la vie associative qui, au travers de leurs différentes activités, apportent un dynamisme à la commune. Un grand MERCI aux adjoints, aux conseillers municipaux, aux collaborateurs, aux enseignants pour leur participation active à la vie de notre commune.

Enfin, je vous invite à venir nombreux à 11h15 le dimanche 15 janvier 2023 à la nouvelle salle Évasion pour la cérémonie des vœux et pour partager le verre de l'amitié.

Bonne et heureuse année 2023.

Le Maire, Joseph JOUAULT

Directeur de la publication : M. Joseph JOUAULT - Chargée de la communication : Gaëlle COUTANT -
Conception graphique : www.mathildebourdon.fr - Impression : www.print24.com - © Crédits photos : membres des associations
ou de la commission communication (sauf indication contraire) / couverture : © Pexels / vœux : © AdobeStock.

ÉTAT CIVIL*



ILS SONT NÉS

SIBON Elie (04/12/22)
BRIET Alwenna (26/11/22)
TROLLET PIMOULT Emilio (25/10/22)
RUGRAFF Antoine (18/09/22)
LERAY Florent (23/07/22)
PAVANI Lucie (15/07/22)
DECREUS Mathys (05/07/22)
GIROUD Arthur (04/05/22)
THOMAS Maxence (15/03/22)
BOURRY Esteban (06/02/22)
DUBOSQUET Olivia (05/01/22)
OULMAKHZOUNE Elyas (23/12/21)
PETIT Apolline (28/12/21)



ILS SE SONT MARIÉS

BOSSARD Jérémy & COMMUNIER Olivia (11/06/22)
CHOKKI Landry & GUILLON Émilie (11/06/22)



ILS NOUS ONT QUITTÉS

LEPRESTRE Lucienne, épouse BREILLARD (11/11/2022)
ROUGER Jean-Claude (22/09/22)
JOSSE Arsène (04/09/22)
SOUVESTRE Pierre (20/08/22)
BOUILLÈRE Nicole, épouse ANSELIN (26/06/22)

*Seules apparaissent sur la liste les personnes ayant donné leur autorisation. Pour la protection des données de l'état civil, toute utilisation, à quelque fin que ce soit, des informations contenues dans cette liste est interdite par la loi.

LE NUMÉRIQUE, C'EST PRATIQUE !

Vos démarches administratives se font en quelques clics

Depuis quelques années, la dématérialisation s'invite dans notre quotidien, notamment dans les démarches administratives. Nous vous offrons ainsi la possibilité de réaliser certaines de vos demandes sans vous déplacer en mairie.

SERVICE PUBLIC

<https://www.service-public.fr>



Pensez au site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) si :

- vous avez besoin d'un acte d'état civil (naissance, décès, mariage...)
- vous avez 16 ans et vous devez vous recenser (Recensement citoyen "Démarche en ligne")
- vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ou mettre à jour vos informations concernant votre inscription sur les listes électorales (adresse, nom de famille..)
- vous souhaitez transmettre une pré-demande pour vous pacser.

L'ANTS (L'AGENCE NATIONALE DE TITRES SÉCURISÉS)

<https://ants.gouv.fr>

Le site de l'ANTS vous permet de faire votre demande de permis de conduire, de carte grise, de consulter vos points sur votre permis de conduire mais aussi de réaliser vos pré-demandes pour votre passeport et/ou carte d'identité, avant votre rendez-vous en mairie.



Attention : toutes les mairies ne sont pas habilitées pour la réalisation de ces pièces. Commune la plus proche : Châteaubourg.

URBANISME

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/vc/gnau>

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos démarches d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, ...) en ligne, avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.



Départs et arrivées

<p>À LA MAIRIE</p> <p>2 ARRIVÉES COUTANT Gaëlle PIROT Laurent</p> <p>1 DÉPART VAN ZUIJDAM Chantal</p>	<p>À LA BIBLIOTHÈQUE</p> <p>1 ARRIVÉE COUTANT-GERFAULT Chrystelle</p> <p>1 DÉPART LEICHTNAM Claire</p>
<p>À LA CUISINE CENTRALE</p> <p>2 ARRIVÉES ALBADINE Adrien ROUSSELIN Sophie</p> <p>1 DÉPART PHILIPPE Marie-Christine</p>	<p>À L'ACCUEIL DE LOISIRS</p> <p>1 ARRIVÉE WINTER-MERCIER Césarine</p> <p>2 DÉPARTS ALLAIN Klervi PICHÉREAU Caroline</p>

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

Du nouveau pour prendre soin de soi sur Saint-Didier

HYPNOTHÉRAPEUTE



Auparavant à Châteaubourg, Sabrina VERRIER PLARD s'est récemment installée au Pôle Santé de Saint-Didier, en tant que praticienne en hypnose Ericksonienne.

Elle y reçoit les enfants comme les adultes, tous les mercredis après-midi (et les samedis matin sur Vitré).

Dans un état de conscience naturel mais modifié (comme lorsqu'on est dans la lune), elle vous guide avec bienveillance pour vous permettre de mettre votre cerveau sur pause, faire taire votre petite voix qui rumine sans cesse et accéder à vos ressources.

Envie d'arrêter de fumer, de perdre du poids, de gérer vos émotions (stress, perte de confiance en soi...), faire face aux épreuves de la vie (deuil, séparation, passage d'examens...), vaincre vos phobies et addictions, diminuer vos douleurs et les différentes peurs liées à l'enfance... ?

Prenez rendez-vous par téléphone ou mail :
- la 1^{ère} séance d'1h30 : 80€
- les séances suivantes d'environ 1h : 55€

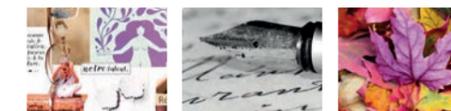
Attention, Sabrina n'établit aucun diagnostic, l'hypnose ne se substituant à aucun traitement ou avis médical.

📞 Sabrina VERRIER PLARD - 06 98 61 46 92
sverrierplard@gmail.com

ART-THÉRAPEUTE



Grâce à son expertise en communication visuelle, voilà près de 15 ans que Mathilde BOURDON aide ses clients à transmettre leurs messages au monde. Mais pour elle, les mots écrits et les images ont depuis toujours un autre pouvoir : celui de soigner... Désormais art-thérapeute certifiée, elle s'est installée sur Saint-Didier et s'est spécialisée en féminin sacré, lignée maternelle et périnatalité. Son rôle ? Accompagner les femmes et adolescentes à réveiller leur pouvoir créateur, pour mettre en lumière la beauté qui se cache dans leur histoire de vie, et les aider à dépasser les sombres chapitres.



ARTS VISUELS ARTS NARRATIFS LAND ART

Envie de découvrir une approche douce et intuitive pour vous sentir mieux, et repartir avec le livre de votre propre histoire entre les mains ?

Rendez-vous sur son site pour en savoir plus ou demandez une séance découverte !

📞 Mathilde BOURDON - 06 29 88 44 71
www.unpasunepage.fr
📷 📺 [arttherapie.maternite](https://www.instagram.com/arttherapie.maternite)

Jeu de la gazette VOUS AVIEZ TROUVÉ ?



La photo de la gazette de septembre a été prise sur le chemin de randonnée 19 et 20, entre le Chêne Dêt et le Pont Rieu.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus municipaux sur
www.saintdidier35.fr/fr/comptes-rendus

SÉANCE DU 22 MARS 2022

€ Fiscalité : vote des taux 2022 - contributions directes

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux pour l'année 2022 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,11%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,44 %

👤 Avenant Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la CAF d'intégrer au Contrat Enfance-Jeunesse de la commune, le Contrat Enfance-Jeunesse, co-signé par les communes de Châteaubourg et Domagné, pour l'année 2022. À noter qu'il ne s'agit que d'un rattachement strictement administratif, chaque collectivité conservera ses propres financements et actions.

🏗️ Devis pour aménagement d'un sentier piétons près du lieu-dit La Ménillère

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise BEAUMONT TP pour un montant de 19 600 € H.T. soit 23 520 € T.T.C.

🏠 Aliénation de la parcelle n° 1591 en section C à M. et Mme VERON Yohann

Dans le cadre de la division et du bornage du lotissement « Îlot Cœur de Bourg », M. le Maire propose de :

- céder à M. et Mme VERON Yohann, domiciliés 15 rue des Écoles à Saint-Didier, la parcelle n° 1591 en section C, d'une contenance d'1m², au prix de 50 €, qui appartient à la commune de Saint-Didier,
- désigner Maître MEVEL Nicolas, Notaire à Châteaubourg, pour la rédaction de l'acte notarié.

Le conseil municipal, par 17 voix pour et une abstention, décide de supprimer la servitude du droit de passage sur la parcelle n° 1586 en section C qui était au profit de M. et Mme VERON et de M. PANNETIER pour l'accès à un puits et précise que la pose de la pompe, de la crépine et du fourreau soient à la charge de M. et Mme VERON à hauteur de 50 %, le reste sera pris en charge par la commune de Saint-Didier.

✂️ Acquisition d'un véhicule utilitaire pour la restauration

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la SARL VIEL NÉGOCE pour un montant de 22 218,50 € H.T. (27 362,96 € T.T.C.)

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

🏗️ Point-à-temps et terrain de bi-cross

Le conseil municipal, par 15 voix « pour » et 2 voix « contre », décide de retenir l'entreprise BEAUMONT TP pour les travaux de PATA pour un montant de 24 150 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise BEAUMONT TP pour les travaux du terrain de bi-cross pour un montant de 7 000 € H.T.

SÉANCE DU 31 MAI 2022

🗨️ Modification au sein du conseil municipal

Démission de HENRY Nathalie et refus de LOISON Alexandre. M. le Maire indique au conseil municipal que Mme HENRY Nathalie a donné sa démission pour raisons personnelles. La 20^e personne, Mme JEGAT Johanna, a remplacé Mme ETIMBLE Angéline et le 21^e était M. LOISON Alexandre. M. le Maire a donc proposé à M. LOISON de remplacer Mme HENRY. Mais ce dernier a notifié qu'il ne souhaite plus intégrer le conseil municipal. Le conseil municipal sera par conséquent composé de 18 élus jusqu'à la fin du mandat.

🎵 Tarif de la location de la salle de musique

Le conseil municipal, à 12 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 « abstentions », approuve le nouveau montant du loyer annuel au titre de la location de la salle de musique pour la période scolaire 2022/2023 à 850 €.

🗨️ Création d'un poste de directeur-trice général-e adjoint-e des services

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste de directeur adjoint des services.

🗨️ Travaux de graphisme suite au départ d'un agent

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier les travaux de graphisme pour la communication communale à Mme BOURDON Mathilde.

SÉANCE DU 5 JUILLET 2022

€ Budget principal 2022 - créances admises en non-valeur

Le conseil municipal, à l'unanimité, prononce l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables pour un montant de 198,81 €.

🏗️ Contrat de maîtrise d'œuvre et paysage pour l'aménagement de la rue du Vieux Moulin

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec l'Atelier Bouvier Environnement dans le cadre de l'aménagement de la rue du Vieux Moulin.

€ Devis pour acquisition d'un tracteur, d'un chargeur, d'une fraise et d'une masse de lestage

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société Espace Émeraude pour l'acquisition d'un tracteur, d'un chargeur, d'une fraise et d'une masse de lestage pour un montant de 19 270 € H.T. (23 124 € T.T.C.)

SÉANCE DU 30 AOÛT 2022

🏠 Lotissement Le Bosquet : adressage

Le conseil municipal, à l'unanimité, nomme la rue qui dessert le lotissement Le Bosquet, « Impasse du Bosquet » et valide les adresses ci-dessous :

- Lot n°1 : 1 impasse du Bosquet
- Lot n°2 : 2 impasse du Bosquet
- Lot n°3 : 3 impasse du Bosquet
- Lot n°4 : 4 impasse du Bosquet
- Lot n°5 : 5 impasse du Bosquet

🏠 Lotissement La Claie – tranche 2 : fixation du prix au m² pour commercialisation des lots

Le prix de vente du terrain, au vu de l'estimatif du montant des travaux relatifs à la réalisation du lotissement, est voté à l'unanimité, à 130 € T.T.C. le m².

🏠 Renouvellement du bail commercial « Bar le P'tit Zinc »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant du loyer à 746,65 € H.T. (895,98 € T.T.C.) dans le cadre du renouvellement du bail commercial, ceci s'explique par la réalisation importante de rénovation et d'agrandissement de la surface commerciale en 2018.

✂️ Livraison des repas - Saint-Jean-sur-Vilaine / Saint-Aubin-des-Landes / Cornillé / Domagné / Marpiré

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix du repas livré à 4,30 € pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022/2023 et à 4,60 € pour les 2^e et 3^e trimestres de l'année scolaire 2022/2023.

🏠 Fixation du taux de la taxe d'aménagement

Le conseil municipal, à l'unanimité, maintient le taux de 3,5% de la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal et décide ne pas appliquer d'exonération facultative.

🗨️ Adhésion au groupement de commande pour les services de téléphonie, fixe, mobile ou autre technologie à venir, internet et services connexes à compter du 1^{er} janvier 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commande pour les services de téléphonie, fixe, mobile ou autre technologie à venir, internet et services connexes à compter du 1^{er} janvier 2023.

✂️ Révision des tarifs pour la livraison des repas aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix du repas livré aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap à 7,50 €.

🏠 Aliénations de portions d'un chemin rural au lieu-dit La Coëffelière

Après un avis favorable du commissaire enquêteur, suite à une enquête publique, le conseil municipal, à l'unanimité, cède à M. et Mme SOURDRILLE Rémy 2 portions d'un chemin rural, d'une surface de 67 m² et d'une surface de 408 m². Au GFA de la Coëffelière, 2 portions d'un chemin rural, d'une surface de 379 m² et d'une surface 30 m² au prix de 0,55 €/m² sont cédées.

🏠 Acquisition de la parcelle n°19 en section C appartenant aux consorts Melot

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle n°19, section C, au lieu-dit Le Tertre, appartenant aux Consorts Melot, d'une surface de 5 440 m² au prix de 32 000 €.

€ Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57.

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

🏠 Répartition 2022 du produit des amendes de police 2021 relatives à la circulation routière

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la subvention d'un montant de 4 704 €, attribuée au titre de la répartition 2022 du produit des amendes de police 2021 relatives à la circulation routière, pour la réalisation des travaux d'aménagement piétonnier protégé de la voie communale dite La Ménillère et refuse la subvention d'un montant de 9000 € pour l'aménagement d'un plateau ralentisseur, route de Cornillé puisque ces travaux ne seront pas réalisés en 2022.

🏠 Fixation des tarifs pour cavurnes et concessions traditionnelles à compter du 4 octobre 2022

	CAVURNE	TRADITIONNELLES
Prix de vente unitaire	225 €	
Concession 15 ans	50 €	75 €
Concession 30 ans	100 €	125 €
Concession 50 ans	150 €	175 €

🗨️ Nomination d'un élu référent en matière d'hygiène, sécurité et prévention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. ÉON Jonathan, en tant qu'élu référent en matière d'hygiène, de sécurité et de prévention.

🏠 Aliénation d'une parcelle, située dans le lotissement Le Grand Chêne, à M. ROUSSEL Hubert

Le conseil municipal, par 11 voix « pour », 5 « contre » et 1 « abstention », cède à M. ROUSSEL Hubert, domicilié 4 Le Taillis à Saint-Didier, 200 m² de la parcelle qui sera issue de la parcelle n°164 en section ZC, au prix de 100 € T.T.C. le m².

🏠 Acquisition par la commune de plusieurs parcelles situées près du cimetière, appartenant au CCAS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir les parcelles 1658, 1237, 1232, 1230 et 1660 situées en section A appartenant au CCAS.

🏠 Location d'un appartement à une famille ukrainienne

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer l'appartement situé au 1^{er} étage, 2 rue des Écoles à compter du 1^{er} octobre 2022 au prix de 500 € à une famille ukrainienne. Les charges seront payées par la collectivité.

🏠 Voirie : éclairage public sur le territoire de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les horaires de l'éclairage public dans les lotissements de 7h à 8h30 et de 17h30 à 20h00. Le conseil municipal, à 9 voix « pour », 3 « contre » et 4 « abstentions », fixe les horaires de l'éclairage public au niveau de la RD33 (route de Cornillé / Châteaubourg) et de la RD 105 (Saint-Jean-sur-Vilaine / Domagné) de 6h30 à 8h30 et de 17h30 à 20h00.

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

🏠 Fixation des durées des amortissements

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées ainsi que des frais d'études effectuées par des tiers non suivis de travaux d'investissement, comme présenté ci-dessous :

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT VERSÉE	AMORTISSEMENT
Biens mobiliers, matériels, études	5 ANS
Biens immobiliers ou installations	15 ANS
Frais d'études effectués par des tiers, non suivis de travaux d'investissement	5 ANS

👤 Relais Petite Enfance (R.P.E.)

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de fonction 2023/2028 du Relais Petite Enfance.

🏠 Révisions du Plan Local d'Urbanisme de la commune

À 11 voix « pour », 2 « contre » et 3 « abstentions », le conseil municipal décide de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L 153-31 et suivants, R 153-11 et R 153-12 du code de l'urbanisme suivant les objectifs déterminés ci-dessus.

€ Devis pour le regarnissage du terrain de football et demande de subvention au titre du fonds de concours de Vitré Communauté

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de la société VÉRALIA pour un montant de 1 350 € H.T. (1 536 € T.T.C.), et demande à bénéficier d'un financement au titre du fonds de concours auprès de Vitré Communauté.

🗨️ Désignation d'un correspondant incendie et secours

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. SORRE Bertrand, Premier Adjoint, correspondant incendie et secours. Il travaillera en binôme avec M. SINOQUET Vincent, Conseiller Municipal.

🗨️ Modification d'une commission municipale : « Environnement, eau et voies douces »

Suite à la démission de Mme NONQUE Céline en tant que conseillère municipale, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la modification de la composition de cette commission de la manière suivante :

- M. JOUAULT Joseph, Président de droit
- M. BLANCHET Jacques, Membre
- Mme SABATIER Nathalie, Membre
- M. ROUILLARD Emmanuel, Membre
- Mme DESHOMMES Edith, Membre
- M. ÉON Jonathan, Membre

🏠 Aliénation d'une portion d'un chemin rural au lieu-dit Les Moulins Neufs au profit de M. ORRIERE NIKI Daniel

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'aliéner une portion d'un chemin rural d'une surface approximative de 350 m² au lieu-dit Les Moulins Neufs bordant les parcelles n°1354, 989, 1356 et 325 en section A au prix de 0.55 € T.T.C. le m².

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2022

🏠 Lotissement Le Grand Chêne : autorisation pour le dépôt de permis d'aménager

Le conseil municipal, par 11 voix « pour » et 3 « abstentions », décide de modifier le projet d'aménagement (construction style « maison accolée » au lieu de construction en R+1) et autorise le dépôt du permis de construire et le lancement du marché de travaux pour la viabilisation du lotissement.

ON VOUS INFORME budget 2022**

Le vote du budget est une étape importante dans la vie de notre commune. Cela permet la réalisation de travaux d'aménagements destinés à améliorer notre cadre de vie, à entretenir et valoriser le patrimoine communal. Ces deux pages vous présentent les dépenses et recettes principales.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

 TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 647 728 €**
RÉEL **1 580 483 €**

Ces dépenses sont liées au fonctionnement courant de la collectivité et regroupent principalement :

- les frais de rémunération du personnel
- les dépenses d'entretien et de fourniture
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité
- les subventions des associations

 **53,21 %**
876 775 €
Charges de personnel

 **31,58 %**
520 322 €
Charges à caractère général

 **8,82 %**
145 286 €
Autres charges de gestion courante

 **2,18 %**
35 993 €
Charges financières

 **0,08 %**
1 365 €
Charges exceptionnelles

 **Charges de personnel**
+ 73 956*
Création de nouveaux postes, remplacement à prévoir dû à l'absentéisme, revalorisation indiciaire.

 **Frais à caractère général**
+ 63 609 €*
Augmentation due à l'inflation (énergie, alimentation...)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

 TOTAL (ORDRE + RÉEL) **1 887 619 €**
RÉEL **1 729 464 €**

 **42 %**
786 757 €
Impôts et taxes

 **22 %**
410 764 €
Dotations et subventions

 **12 %**
234 919 €
Produits des services du domaine et ventes

 **12 %**
217 527 €
Produits de gestion courante

 **1 %**
25 276 €
Atténuation de charges

 **Dotations et subventions**
- 30 361 €*
Baisse des dotations et fin d'aide de l'état dans le cadre de contrats aidés suite à des fins de contrats.

 **Produits des services**
+ 31 844 €*
Augmentation des fréquentations au sein des différents services municipaux (CLSH, Local Jeunes, Garderie et Restaurant Scolaire).

 **Produits de gestion courante**
+ 18 920 €*
Augmentation du nombre de repas livrés aux communes extérieures.

ON VOUS INFORME budget 2022**

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

 TOTAL (ORDRE + RÉEL) **437 986 €**
RÉEL **429 831 €**

 **46 %**
201 809 €
Opérations d'investissement

 **32 %**
138 388 €
Emprunt

 **21 %**
90 020 €
Remboursement transfert assainissement

 **Travaux d'aménagement**
49 603 € TTC
Aménagement du plan d'eau.

 **Boulodrome**
8 288 € TTC
Réfection et extension du boulodrome.

 **Cantine**
31 882 € TTC
Pose de panneaux acoustiques au restaurant municipal.
Achat et aménagement d'un camion pour la livraison des repas.

 **Bi-cross**
8 400 € TTC
Aménagement d'un terrain de bi-cross.

 **Services techniques**
23 124 € TTC
Achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

 TOTAL (ORDRE + RÉEL) **990 032 €**
RÉEL **573 679 €**

 **22,99 %**
227 574 €
Excédent de fonctionnement capitalisé

 **6,38 %**
63 160 €
FCTVA

 **2,18 %**
21 593 €
Taxe d'aménagement

 **0,61 %**
6 000 €
Créance sur des particuliers

 **Section de fonctionnement**
RÉSULTAT 2022 PRÉVU

Le résultat de l'année 2022 sera de + 89 891 €. Avec le report de l'excédent n-1, le résultat qui sera reporté l'an prochain sera de **239 891 €**.

 **Section d'investissement**
RÉSULTAT 2022 PRÉVU

Le résultat de l'année 2022 sera de + 202 938 €. Auquel on ajoute l'excédent de l'année n-1 (349 107 €) soit un total de **552 046 €**.

LE PROJET LIAISON DOUCE ENTRE SAINT-DIDIER ET CHÂTEAUBOURG

L'aménagement de la liaison douce est un enjeu important pour notre commune, puisqu'elle permettra de relier Saint-Didier à Châteaubourg, de manière sécurisée et en valorisant des modes de déplacements alternatifs à la voiture.

Sur Saint-Didier, elle représentera un linéaire d'environ 1,5 km (selon le tracé choisi). La ville de Châteaubourg prolongerait ensuite cette voie verte pour la relier à ses voies piétonnes et cyclables.



Ce projet permettra de...

- relier la ville de Saint-Didier à celle de Châteaubourg par une voie sécurisée, entièrement dédiée aux moyens de déplacements alternatifs (vélos, trottinettes, piétons...)
- offrir une lisibilité de l'itinéraire sur son ensemble et identifier les points d'entrées et sorties
- faciliter tout au long de l'année l'usage et l'entretien des équipements (maintenance, panneaux...)
- sécuriser les flux de vélos par une piste cyclable séparée, limitant ainsi l'intrusion des véhicules motorisés
- tenir compte des cheminements piétons
- gérer la vitesse des véhicules à l'approche des zones de croisement
- définir le mode d'éclairage public, le balisage...

Les tracés envisagés

VARIANTE 1 par Scler Feunteun et La Godinière pour rejoindre le Pont Riou. La liaison débutera à l'intersection entre la rue du Vieux Moulin et la rue de la Vallée. Elle traversera le quartier de Bel Air (via une petite rabe existante) pour rejoindre la rue de la Godinière. Puis suivra un ancien chemin creux pour atteindre le hameau du Pont Riou.

VARIANTE 2 par Scler Feunteun, en descendant La Godinière, avec une passerelle au-dessus de la Vilaine pour rejoindre les voies cyclables de Châteaubourg.



Ces tracés sont encore au stade d'étude et peuvent être amenés à évoluer. Avant validation, nous devons obtenir l'accord des riverains concernés, de la municipalité voisine, du Symeval...

PLANNING

* Ce relevé est impératif pour la réalisation des acquisitions et divisions foncières liées au projet.



Décryptage LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROJET

La phase de diagnostic permettra d'établir un état des lieux du site, de faire ressortir son caractère, son identité, son potentiel, dans le but de construire un projet cohérent et adapté à la nature du lieu.

La phase d'esquisses permettra de proposer plusieurs solutions d'aménagement traduisant les éléments majeurs du programme, d'indiquer les délais de réalisation et d'examiner leur compatibilité (selon l'enveloppe financière prévisionnelle retenue par le maître d'ouvrage et affectée aux travaux). Cette phase permettra également de vérifier la faisabilité de l'opération au regard des différentes contraintes du programme et du site.

La phase AVP (Etude Avant-Projet) précisera la composition générale du projet en fonction du scénario retenu. Elle s'accompagnera de coupes, croquis ou autres éléments graphiques permettant d'apprécier les volumes et aspects techniques liés au projet. La modélisation déterminera les principales caractéristiques et contraintes liées à la bonne réalisation du projet et permettra d'établir une estimation du coût prévisionnel des travaux. En bref, cette phase présentera l'opération, ses objectifs et la planification envisagée. Ce n'est qu'à l'issue de cette étape que la suite du projet pourra être planifié.

Des étapes qui prennent du temps

Des aménagements à anticiper.

Pour aménager une voie de circulation douce qui utilise les routes et les chemins existants de la commune, des aménagements seront nécessaires sur l'ensemble du parcours. Et il nous faudra les organiser de façon chronologique, en tenant compte des coûts associés. Par exemple, l'aménagement de la première partie de la liaison (en centre bourg, rue du Vieux Moulin) demandera une phase préalable de réfection des réseaux d'eaux. De la même manière, des études devront être réalisées pour chaque tranche à aménager : altimétrie, étude de la qualité des sols, état des réseaux, choix des matériaux et des revêtements à utiliser...

Une communication complexe, à plusieurs niveaux.

Par ailleurs, comme cette voie douce reliera deux villes, il sera également important de permettre aux élus de se rencontrer et se concerter pour valider l'ensemble des études et étapes du projet. De même, l'intervention de nombreux intervenants (Conseil régional, Conseil départemental, DIRO, Vitré Communauté, les municipalités concernées et les particuliers...) ne facilitera pas la fluidité des échanges.

Une enveloppe budgétaire à provisionner.

Les coûts d'infrastructures routières étant très importants, il nous faudra trouver les subventions adéquates pour soutenir le projet. Malheureusement, l'administration n'est pas toujours aussi réactive que nous le souhaiterions.

MERCI POUR VOTRE PATIENCE !

Nous sommes pleinement conscients que vous avez hâte que ce beau projet se concrétise ! Mais, comme vous pouvez le constater, des mois de travail seront encore nécessaires avant qu'il puisse voir le jour. En attendant, nous pouvons vous assurer que nous prenons ce projet très au sérieux, et que tous les acteurs et décideurs sont mobilisés pour qu'il aboutisse dans les meilleures conditions et délais. Cependant ce réel souhait de la commune dépendra de la décision de la mairie de Châteaubourg et des éventuelles subventions qui pourraient être accordées.



Tables de pique-nique REMERCIEMENTS À IMS ET MBR

Dans le cadre de l'aménagement du plan d'eau, la commune a reprofilé les sentiers et a installé des tables de pique-nique. Dans notre gazette de juin, nous avons remercié la coopérative MBR pour ce généreux cadeau à la commune, mais nous avons omis de remercier la coopérative IMS qui y a également participé. Merci encore aux dirigeants de ces coopératives pour leur geste très apprécié : M. MARTIN Éric (IMS) et M. MOUGIN Éric (MBR).

Terrain de football REGARNISSAGE

Cet été, suite aux épisodes caniculaires et à l'interdiction d'arrosage par arrêté préfectoral, le terrain de football avait beaucoup souffert. Un regarnissage du terrain a donc été effectué début novembre.



Vidéoprotection ENFIN INSTALLÉE !

On en parlait depuis longtemps et ils sont enfin installés ! Les dispositifs de vidéo-surveillance permettront, nous l'espérons, que nos locaux publics ne soient plus visités et ne subissent plus de dégradations. Pour rappel, seuls les abords des entrées des bâtiments seront surveillés aux horaires suivants :
- la semaine : toute la nuit (19h-7h)
- le week-end et vacances scolaires : en continu
Les maisons aux alentours et la cour de l'école sont floutées pour assurer une confidentialité. Les images ne pourront être visualisées que sur incident, par la gendarmerie, l'ASVP ou le Maire.

Rue du Vieux Moulin AMÉNAGEMENT

Coût des travaux : 247 779 € TTC

Après un an d'étude (par le cabinet A.B.E. - Pacé), l'aménagement de la rue commencera début janvier par le renouvellement d'une partie du réseau d'eau potable. S'en suivra, la réfection de la chaussée, pour finir avec la réalisation d'un trottoir sécurisé et d'une piste cyclable pour rejoindre Châteaubourg (projet de liaison douce présenté ci-contre).



Lotissement LA CLATE

Les travaux de viabilisation démarreront le 3 janvier 2023. Cette 2^e tranche comporte 16 lots de 262 à 437 m² et 1 macro-lot de 6 logements.

Prix du m² : 130 € TTC

Vous êtes intéressé ?
Prenez contact avec la mairie pour votre inscription sur liste d'attente



C'EST ENTRE NOUS intercommunalité

BIODÉCHETS

La loi anti-gaspillage du 10 février 2020 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets de repas et de jardin). Aujourd'hui, nos poubelles sont composées en moyenne de 30% de biodéchets. C'est pourquoi ce tri « à la source » est nécessaire pour réduire les ordures ménagères, détourner les déchets organiques de l'élimination et permettre leur valorisation par un retour au sol.

Dans la continuité de ce que propose le SMICTOM depuis plusieurs années et dans le but de se conformer aux objectifs nationaux, l'offre de solutions pour le tri à la source des biodéchets sera intensifiée à compter de 2023. Cela se traduira par un accroissement du compostage individuel et le déploiement de sites de compostage collectifs. Des solutions pour les centres urbains (où le compostage collectif est difficile) sont également à l'étude.

En attendant ces changements, le SMICTOM propose d'ores et déjà des distributions annuelles de composteurs individuels.

Pour plus d'informations ou pour en savoir plus sur l'installation d'un site de compostage collectif, contactez le SMICTOM !

☎ 02 99 74 44 47
www.smictom-sudest35.fr

Trier ses emballages

LES BONNES RAISONS DE S'Y METTRE

Le tri, un geste citoyen facile et simplifié ! Depuis le 1^{er} janvier 2023 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le sac ou la borne de tri : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ! Les emballages en verre et les papiers, eux, sont à déposer dans les bornes collectives dédiées.

Mais alors, quel est l'intérêt de trier ses emballages ?

- Triers pour économiser des ressources naturelles : quand vous triez vos emballages, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment !
- Triers pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution : le recyclage permet de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis.
- Triers pour économiser de l'énergie : recycler favorise d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95% d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium).
- Triers pour créer de la valeur : les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériaux (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet de financer 15% des dépenses de collecte et traitement des déchets.

Plus de doutes : trier est un geste éco-vertueux, qui bénéficie à tous !



Le conseil de développement DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE TERRITOIRE

Vous vous intéressez à la vie publique ? Vous êtes ouvert au débat ? Devenez membre du conseil de développement de Vitré Communauté. Fin 2021, la communauté d'agglomération a mis en place son instance participative, espace d'échange et de réflexion.

Un Conseil de Développement : c'est quoi ?

- Un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire.
- Une force de propositions, un laboratoire d'idées, un rôle d'éclaireur et d'alerte.
- Un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée sur des questions d'intérêt commun.
- Un des animateurs du débat public territorial.
- Un espace d'écoute et de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes.

Les raisons de vous investir

- Contribuer au développement local et construire ainsi collectivement un diagnostic et des préconisations.
- Prendre part à un groupe-projet au cours duquel vous bénéficierez de l'audition d'acteurs-clés du territoire, de la présentation d'études, de visites de terrain...
- Participer activement dans un lieu de concertation et de mobilisation entre membres d'horizons diversifiés où chacun partage son expérience et construit une vision commune.
- Améliorer votre connaissance du territoire de Vitré Communauté à travers les différents diagnostics établis et en prenant connaissance des grands projets de développement.

Ses travaux

Le conseil de développement conduit ses travaux sur la saisine de Vitré Communauté. Depuis son installation, il a été consulté sur l'élaboration du projet de territoire, le plan de mobilité simplifié, le programme local de l'habitat, le contrat local de santé et la candidature pour le programme européen Leader. Le conseil de développement s'est également saisi des sujets ayant trait aux mutations agricoles et la transition écologique.

☎ Sandra BOUILLON - 02 99 00 85 77
www.vitrecommunaute.org

C'EST ENTRE NOUS intercommunalité

Eau des Portes de Bretagne UNE STRUCTURATION RÉCENTE FACE À DES ENJEUX SUR 20 ANS



Le syndicat « Eau des Portes de Bretagne » a été officiellement constitué le 1^{er} janvier 2021. Il émane de 6 anciennes structures : le SYMEVAL, le Syndicat des eaux de Châteaubourg, des Monts-de-Vilaine, de Val d'Izé, Vitré et 15 communes du Syndicat des eaux de la Forêt du Theil.

NOUVEAU NOM, NOUVEAU LOGO

Le nouveau nom « Eau des Portes de Bretagne » traduit une volonté d'être au plus proche de ses abonnés, en s'appuyant sur une ressource puisée localement. Le syndicat veut mettre en avant son authenticité, ses compétences ainsi que ses connaissances sur les enjeux futurs. C'est avec ces volontés que le nouveau logo est apparu pour mettre au premier plan la ressource, le territoire et l'expertise du syndicat.

UNE STRUCTURATION RÉCENTE

Depuis 2 ans, nous travaillons à la structuration du Syndicat pour faire face aux enjeux de l'eau pour les 20 prochaines années. Un long travail de collecte des données et d'évaluation du patrimoine a été mené afin de rédiger un schéma directeur et de planifier les investissements. Ce travail important nous a permis d'établir une prospective financière afin d'assurer le financement des investissements nécessaires à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'amélioration de la performance de notre réseau.



L'objectif d'ici 2030 est d'économiser 1 million de m³ par an et ainsi permettre de faire face aux enjeux du changement climatique et au développement maîtrisé de notre territoire.

2022 : UNE ANNÉE POUR SE PRÉPARER POUR LES ANNÉES À VENIR

Des suivis plus poussés de la ressource en eau et de ses consommations

L'année 2022 aura été révélatrice de certaines fragilités que nous devons résoudre. En effet, si cette année est considérée aujourd'hui comme exceptionnelle, nous devons nous préparer à une répétition plus fréquente de ces années de sécheresse.

Le syndicat a donc mis en place un suivi attentif de nos barrages, de nos forages et des consommations en eau potable. Nous participons régulièrement au comité de gestion de la ressource en eau au niveau départemental.

C'est à l'échelle départementale que la gestion de la ressource doit s'effectuer. Les interconnexions entre les territoires breilliens permettent d'optimiser notre gestion de cette ressource. La solidarité entre les territoires fonctionne. Ainsi, en 2022, le territoire du syndicat d'Eau des Portes de Bretagne a importé de l'eau depuis le bassin rennais pour préserver ses 3 barrages.

Une meilleure gestion de ces débits doit nous permettre de sécuriser notre approvisionnement en année sèche.

Sensibiliser et mobiliser les gros consommateurs

En parallèle de ces actions nous cherchons à inciter les consommateurs à réduire leur consommation en eau potable. Nous avons mis en place un suivi quotidien de la consommation des gros consommateurs (consom-

mation > 30 000 m³/an). Ce suivi est particulièrement renforcé au niveau des industriels agro-alimentaires. Un plan d'action a été demandé et des contrôles ont été réalisés par les services de L'État. Nous constatons dès à présent une baisse de l'ordre de 10 % sur nos gros consommateurs. Le travail se poursuit maintenant avec les industriels sur des plans à moyen et long terme afin de pérenniser dans la durée la baisse des consommations.

La consommation de ces gros consommateurs représente 40 % de nos volumes soit 4 millions de m³/an sur notre territoire. Une baisse de 20% peut nous permettre d'économiser 800 000 m³ par an. L'ensemble des acteurs est donc mobilisé sur cet enjeu. Plusieurs investissements sont déjà planifiés.

Informers et alerter les particuliers

Si les industriels représentent une part non négligeable, il ne faut pas oublier qu'à l'échelle départementale 75 % des volumes consommés le sont par des particuliers. Nous utilisons donc les outils numériques (SMS et mails) pour sensibiliser en direct nos abonnés. De plus, de nombreux articles de presse sont parus en 2022 en lien avec les services de l'État et le Syndicat départemental (SMG35) pour rappeler les enjeux de l'eau en Ille-et-Vilaine.

Enfin nous accompagnons les évolutions du monde agricole avec comme objectif d'améliorer la qualité de nos ressources d'eau. Pour cela nous avons dès 2021 mis en place des paiements pour services environnementaux.

Précurseur sur ces sujets, notre syndicat va amplifier ces actions dans les années à venir.



Pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR de Châteaubourg est une association au service de tous, à tous les âges de la vie. Elle veille à s'adapter aux besoins de chacun en tenant compte des souhaits, demandes et contextes de vie. Avec nos valeurs de respect, d'attention et de discrétion, l'humain est au cœur de notre action au quotidien. Sur la commune de Saint-Didier, 29 familles bénéficient des services de l'ADMR.

LES 4 PÔLES DE L'ACTIVITÉ

- les services et soins aux séniors
- l'accompagnement du handicap
- l'enfance et la parentalité
- l'entretien de la maison

Des salariés écoutés : depuis trois ans, le réseau ADMR s'attache à améliorer les conditions de travail de ses salariées avec, par exemple, la mise à disposition d'un parc de 17 véhicules de service sur notre secteur et une revalorisation salariale depuis le 1^{er} octobre 2021. Celle-ci est personnalisée à chaque salariée selon une grille d'appréciation.



Merci à tous !

Le bureau de l'association : Danielle MÉNARD (présidente), Julien BAILLEUL (vice-président), Marie-Odile LEPRÊTRE (trésorière), Marie MAILLET (secrétaire).

Mais aussi les 14 autres bénévoles qui, chacun selon ses compétences, ses intérêts et ses disponibilités, font en sorte que l'ADMR châteaubourgeoise fonctionne au mieux. L'association s'appuie beaucoup sur ses bénévoles, très présents et actifs (commissions R.H., évaluation des besoins des familles, tâches administratives, suivi des véhicules de service...)

Nous remercions également toutes les familles qui nous font confiance ainsi que les maires de notre territoire qui nous accompagnent avec le contrat d'objectif signé avec leur commune.

ADMR CHÂTEAUBOURG
Maison pour tous - 02 99 00 91 91
9 rue Pasteur - 35220 CHÂTEAUBOURG
chateaubourg.asso@admr35.org - www.admr35.org

**Le RPE
RELAIS PETITE ENFANCE**

Le Relais Petite Enfance du pays de Châteaubourg vous accueille sur rendez-vous au bureau de la maison de l'enfance à Châteaubourg. Les familles peuvent solliciter le RPE pour se renseigner sur leur rôle d'employeur d'assistant maternel :

- Aides financières de la CAF pour l'emploi d'un assistant maternel
- Préparation des entretiens d'embauche d'un assistant maternel
- Explication des calculs de mensualisation, congés payés, fin de contrat...
- Explication du contrat de travail
- Déclarations Pajemploi...

Le Relais Petite Enfance propose également des matinées d'éveil aux assistants maternels sur les communes

du réseau. À Saint-Didier, c'est chaque mardi matin, au Patio. Des ateliers de motricité, de cuisine et nuit magique (atelier sensoriel) sont également proposés.

Des conférences, des sorties et des spectacles, sur le thème de la parentalité et pour les enfants de moins de 3 ans, sont aussi proposés sur le territoire (Châteaubourg, Cornillé, Louvigné-de-Bais, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine et Pocé-les-Bois).

Vous êtes parents d'un enfant de moins de 3 ans et souhaitez être informé des événements proposés ? Contacter le RPE !

RPE - 02 99 00 97 95
rpe@chateaubourg.fr



PERMANENCES

Lundi : 17h-19h / Mardi : 14h-18h
Mercredi : 14h-17h / Jeudi : 14h-18h (par tél)
Vendredi : 13h30-18h (à Louvigné-de-Bais)
Samedi matin : 9h-12h (semaine impaire, sur RDV)

**L'Accueil de Loisirs
LIEU DE VIE, LIEU DE PARTAGE ET LIEU D'ÉCHANGE**



Nous accueillons une cinquantaine d'enfants chaque mercredi et pendant les vacances. Cette année, notre thème est « Je décore ma chambre, mon centre, ma commune ». Nous proposons 2 ou 3 activités chaque matin et après-midi. Ce sont les enfants qui choisissent l'activité qu'ils préfèrent.

LES PROJETS EN COURS

Les enfants ont peint tout en blanc la cabane de la cour du centre et vont bientôt y mettre de la couleur.

Bientôt, près de l'étang, vous pourrez découvrir des lutins et leur maison.

Les enfants ont décoré des galets pour créer un joli parterre.

Au gré des saisons, la fenêtre de l'accueil de loisirs s'anime avec des décors à l'image de l'automne (arbres, feuilles mortes, écreuil).

LES GRANDS JEUX

Lors des vacances, les animateurs proposent des « grands jeux ». Ce petit moment permet aux enfants de s'évader. Lors des dernières vacances d'automne, les enfants ont dû démasquer le voleur du gâteau au chocolat du manoir de Kerloas, alors que cet été c'était opération Koh Lanta.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le 2^e mercredi de chaque mois et pendant les vacances, nous nous rendons à la bibliothèque découvrir des jeux de société ou participer à des animations.

L'ACCUEIL DE LOISIRS C'EST AUSSI

La participation à la semaine de l'EDD avec l'école publique
La passerelle entre l'Accueil de Loisirs et le Local Jeunes
Les décors de la cantine pour les repas à thème
Les mini-camps...



**Le Local Jeunes
UN ESPACE DYNAMIQUE ET TRÈS APPRÉCIÉ**



Une soixantaine de jeunes de la commune a fréquenté le Local Jeunes depuis le mois de mars avec de belles pointes pendant les vacances.

LA VIE AU LOCAL JEUNES

Le billard est arrivé pour les vacances d'automne. Cela annonce de belles parties et de beaux défis... Nous sommes ouverts les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 17h30 à 19h30 en période scolaire et tous les jours de 14h à 18h pendant les vacances.

ACTIVITÉS PLÉBISCITÉES

Le Local Jeunes, c'est une sortie à chaque vacances et encore plus en été : sortie vélo à Châteaubourg, Enigmaparc à Janzé, accrobranche aux Gayeulles, zoo à la Bourbansais et lors des dernières vacances d'automne sortie à la patinoire du « Blizz » à Rennes.

MAIS PAS QUE !

Ce sont aussi des activités manuelles, de la cuisine, des jeux sportifs, des jeux de société, des repas partagés et la volonté de mettre en place des projets.

CLÔTURE DE LA SAISON ESTIVALE

À l'initiative des ados, les parents étaient invités à participer à la diffusion d'une vidéo retraçant toutes les vacances. La soirée s'est clôturée par un apéritif et une dégustation de pizzas, préparées par les jeunes.



Retour sur les animations de 2022

La lecture pour les 0-3 ans



AMSTRAMGRAM

En début d'année, les tout-petits ont participé à des animations dans le cadre du festival « Amstramgram ». La thématique des berceuses leur a permis de s'initier aux instruments de musique, de découvrir de douces histoires **1** pour s'endormir et de profiter du spectacle de la compagnie « L'Arbre Yakafaïre ».

BÉBÉS LECTEURS

Les jeudis 2 juin et 17 novembre, les tout-petits accompagnés d'un adulte ont pu écouter l'histoire d'un petit ours voulant s'aventurer au-delà des montagnes et d'un Monsieur Pêcheur dont le rêve était d'attraper un gros poisson (avec la participation de la Médiathèque départementale et du réseau Arléane pour le prêt des outils d'animation).

Les expositions



LA MAISON EST EN CARTON

Un panorama d'illustrateurs de la littérature jeunesse contemporaine.

PORTRAITS LIVRÉS

Une série de portraits **2** réalisés par l'artiste Luc PÉREZ, a mis en avant la parole des personnes âgées par le biais d'un livret biographique. En lien avec cette exposition, les plus jeunes ont, quant à eux, exprimé leur créativité en créant des portraits aux couleurs de l'automne.

Les rencontres



LES ÉCOLES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

Tout au long de l'année, les enfants des 2 écoles et de l'accueil de loisirs **3** viennent une fois par mois faire le plein de lecture !



SPECTACLE « LES HERBES SAUVAGES »

Doé, muni de son théâtre d'ombres **4** a émerveillé les plus petits et les plus grands en les emmenant au pays de la Roche aux Fées. Chants, musique, jeux d'ombres et tour de magie étaient au rendez-vous !

JEUX DE SOCIÉTÉ

En septembre, la ludothèque Associative de Châteaubourg a proposé aux lecteurs une séance très ludique avec le jeu de société « Nouvelles contrées ».

LE MOIS DU MULTIMEDIA

Le mois d'octobre a été ponctué de plusieurs animations autour du multimédia. Certains ont pu découvrir le Lightpainting, le Casque en réalité augmentée, l'imprimante 3D, les livres en réalité virtuelle ou encore le Merge Cube.



CYRIAK GUILLARD ET RONAN COGNET

En octobre, la bibliothèque a mis en lumière la littérature noire en invitant la maison d'édition « Noir'édition » et en leur proposant un échange avec le public. Une séance de dédicace a clôturé cet échange très enrichissant **5**.

Animations à venir en 2023

FACILE À LIRE

De janvier à juin

Pour participer au prix Facile à Lire 2023 en partenariat avec Lire et Lecture en Bretagne, venez découvrir, dès ce début d'année, les 8 livres sélectionnés pour ce prix !



LES NUITS DE LA LECTURE

Vendredi 20 janvier

La bibliothèque participera aux Nuits de la lecture organisées par le Centre National du Livre. Cette 7^e édition s'articulera autour du thème de « la peur ».



AMSTRAMGRAM

Février

La bibliothèque participera au festival Amstramgram qui se déroulera sur les communes participantes du réseau Arléane.



LE PRIX MINOTS

Votez en mai 2023 !

Comme chaque année, les 2 écoles participent au prix Minots avec la participation de 4 autres bibliothèques et la librairie de Châteaubourg « Un livre sur l'étagère ». 18 livres sont en compétition avec une sélection de 4 livres suivant le niveau des classes. Le vote aura lieu à la bibliothèque en mai 2023.



LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Votez en juin 2023 !

Comme à l'accoutumée, 5 ouvrages sont proposés au public adolescent et adulte et un vote aura lieu en juin 2023. N'hésitez pas à venir les découvrir.

BÉBÉS LECTEURS

26 janvier, 13 avril et 22 juin

De 9h30 à 10h.
Gratuit, sur inscription.

UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES !

REJOIGNEZ-NOUS !

Vous pouvez, vous aussi, rejoindre l'équipe des bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter.

bibliotheque@saintdidier35.fr
<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>
Bibliothèque de Saint-Didier

L'association des Parents d'Élèves et des Amis de l'École Publique est heureuse de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Que la santé, la joie et la prospérité vous accompagnent durant cette nouvelle année !

On a fêté Noël

Le samedi 10 décembre, nous avons organisé un temps fort de Noël où des ateliers créatifs ont été proposés et un spectacle de Noël a été offert aux enfants. Ce moment de convivialité a été très apprécié des petits et des grands.

Le vendredi 16 décembre, nous avons renouvelé le goûter de Noël offert aux enfants de l'école.

Galette des rois

Une vente de galettes des rois, à emporter, est prévue le vendredi 6 janvier. La commande est à effectuer avant le 2 janvier via Hello Asso.

Loto

Réservez dès maintenant votre samedi 18 mars pour notre soirée loto !

Vide-greniers

Le dimanche 14 mai, nous organiserons le vide-greniers dans le bourg de Saint-Didier.

La collecte de papier

Nous vous encourageons à continuer de déposer vos papiers dans la borne à disposition sur le parking de l'école.

Location

Il est toujours possible de louer notre barnum, poëlon à paëlla et notre chauffage soufflant pour vos réceptions en nous contactant soit par téléphone soit par mail.

Les fonds récoltés permettent de réaliser plus de projets pédagogiques.

À très bientôt, parents et amis de l'école publique, nous comptons sur vous !

Et n'oubliez pas de liker notre page facebook afin d'être informés des dernières actualités !



Aurélien TERRIER, secrétaire.
apeepsaintdidier@gmail.com
www.apeep-saintdidier.fr
Apeep Saint-Didier

Année 2021-2022 LES PROJETS QUI ONT RYTHMÉ L'ANNÉE

Exposition de Noël

Les enfants de la maternelle ont habillé le couloir sur le thème « la maison du père Noël »



Semaine EDD

Du 7 au 10 juin, tous les élèves ont participé à des ateliers en lien avec les valeurs de l'éducation au développement durable telles que la solidarité, le partage, l'écologie... La semaine s'est clôturée par la course solidaire qui a permis de récolter plus de 1.000 € au profit de l'association « École Zélie de Koupela ». Cette semaine a été une réussite grâce à la participation des familles et des partenaires de l'école !



Carnaval

Les enfants ont passé une journée festive !

Projet artistique « Jardin des Arts »

Les CE2 ont participé au projet autour du thème « habitons la nature », avec l'intervention de la plasticienne Pascale PLANCHE.

Natation

Chaque année, les élèves de GS-CP-CE1 et CM2 ont la chance de se rendre à la piscine du Bocage de Vitré. Une dizaine de séances sont organisées pour travailler 4 domaines : entrée dans l'eau, immersion, équilibre et déplacement.

Animation ludothèque

Les classes de cycle 2 ont bénéficié d'une animation de la ludothèque de Châteaubourg. Durant une journée, les 3 classes se sont relayées pour jouer à différents jeux : grands jeux de bois, jeux de mise en scène, de représentations, de construction, de coopération...



La semaine de la maternelle

Du 4 au 8 avril, les parents volontaires et disponibles ont pu participer aux activités organisées cette semaine-là, comme la peinture à la manière de Tullet... Cela a permis à tous de vivre des temps conviviaux durant lesquels enseignantes, Atsems, parents et enfants ont été actifs et acteurs.

Petites bêtes / grosses bêtes

Les élèves de maternelle ont travaillé autour du thème « petites bêtes / grosses bêtes ». En collaboration avec l'insectarium de Lizio, les élèves ont participé à une chasse aux insectes, puis ont pu observer un élevage de phasmes et de fourmis en classe. Pour finaliser le projet, les enfants se sont rendus à l'asinerie de La Bouëxière.



CE2 : sortie « astronomie »

Les CE2 ont pu assister à une séance au planétarium des Champs Libres.

Mondes imaginaires

Les classes de GS-CP et CP-CE1 ont participé à un projet de création de contes, en théâtre de papier. Dominique BUSSONNAIS, dit Doé, est venu réaliser 5 ateliers dans les classes. Pour débiter le projet, il a présenté un spectacle intitulé « Le Montreur de Contes » qui a fait voyager les enfants dans différents pays du monde. Et pour clôturer le projet en beauté, les enfants sont allés retrouver Doé à la Roche aux Fées pour une journée de découvertes, histoires, ateliers de création et jeux.



Pompiers

Le 9 mai, la caserne des pompiers de Châteaubourg a accueilli la classe de GS/CP et celle de CP/CE1 pour le plus grand plaisir des enfants. Durant la matinée, les enfants ont pu visiter la caserne, essayer la tenue des pompiers, monter dans leur camion et tenir la lance à eau !

Sortie au parc Ar Milin

Chaque année, tous les élèves du CP au CM2 se rendent à pied au parc Ar Milin. Les enseignantes leur préparent un jeu d'orientation leur permettant de découvrir les différentes sculptures exposées dans le parc.

Spectacles au centre culturel de Vitré

- « KARL » (pour les maternelles)
- « Là où vont nos pères » pour les CE2, suivi d'une animation sur tablettes : création d'un univers musical autour du spectacle
- « GOUPIL et KOSMAO », un spectacle de magie pour les élèves du cycle 2

Cycle 3 : projet arts urbains

À travers les arts plastiques (le street art et la fresque des CM1), la musique (rap citoyen et clip réalisé par les élèves) et découverte de la danse hip-hop.

Fête de l'école

Avec les danses des maternelles, les chorales des élèves de cycle 2 et les danses hip-hop du cycle 3.



Année 2022-2023 LES PROJETS EN COURS ET À VENIR

Espace

Cette année, les élèves du cycle 1 travaillent autour du thème de l'espace. Sortie prévue au planétarium en mars 2023.

Exposition de Noël

Tous les enfants de l'école ont préparé l'exposition de Noël sur un thème commun : les étoiles ! Pour le vernissage, les familles ont été invitées à venir déguster cocktails de Noël et brochettes de bonbons préparés par les élèves !

Classe découverte

Du 15 au 17 mai 2023, classe découverte pour les cycle 2, au centre « Rivière » de Belle-Isle-en-Terre.

Musique

Des séances de musique encadrées par une intervenante pour permettre aux élèves de cycle 2 de préparer une balade chantée dans les lieux emblématiques de Saint-Didier.

Baseball

Initiation au baseball pour les élèves de cycle 3, en partenariat avec Vitré Communauté.

Nature

CM1 : projet autour de la nature.

Sports nautiques

Kayak avec Vitré Communauté, à la base de loisirs d'Erbrée.

Jardin des Arts

CM2 : projet artistique « Jardin des Arts » pour préparer une œuvre monumentale à l'occasion des 20 ans de l'école.

Suivez-nous en ligne !

Le site internet de l'école vous permet d'être informé de nos multiples actualités.

www.ecole-publique-saintdidier.ac-rennes.fr

Nouveaux parents

À tout moment de l'année et selon vos besoins, nous répondons à vos demandes d'informations et pouvons vous faire visiter les classes, le service de restauration et la salle de garderie. Les inscriptions sont possibles dès les 2 ans révolus de l'enfant.

Contactez-nous !

Directrice : Véronique PELEY
17 bis rue de la Vallée
35220 Saint-Didier
02 99 00 74 03
ecole.0352675t@ac-rennes.fr

Dates à retenir !

- 11-14 avril : semaine EDD
- 17 mars : fête du printemps et portes ouvertes (après la classe)
- 24-25 juin : fête des 20 ans de l'école



OGEC : Cyrille, Fabien, Laetitia, Fabienne, Sandrine, Julien, Gregoire, Sébastien, Vincent, Emeric, Solene (Absente : Nadège)



APEL : Bénédicte, Yoanna, Solène, Jennifer, Oriane, Maud, Sam, Audrey, Angél, Vanessa, Sylvie, Nathalie (Absents : Camille, Thomas, Alexandre, Mathilde, Klervi, Yoly)

L'école maintient sa dynamique en cette année scolaire 2022-2023.

Nouvelle recrue : bienvenue à notre nouvelle apprentie Noémie DAVID, qui accompagnera l'équipe pédagogique durant cette nouvelle année scolaire.

À l'international : l'Ogéc continue à soutenir les projets éducatifs dans le cadre de l'ouverture à l'international. Ainsi, dans le cadre du projet Erasmus, nous avons accueilli du 26 au 30 septembre les référents pédagogiques de nos pays partenaires : la Bulgarie, la Macédoine du Nord, la Turquie, l'Espagne et l'Italie. Une semaine riche en découvertes, pour le plus grand bonheur des enfants.

Service civique : après avoir accueilli l'Indienne Lavina en 2020, puis l'Italien Riccardo en 2021, c'est au tour de Tarek MAHMOUD, un jeune Libanais, de nous rejoindre pendant 8 mois cette année. Tarek renforce notre équipe éducative en prenant part aux différents projets menés et permet à l'école de poursuivre sa volonté d'ouverture à l'international.

Travaux : après la rénovation du mur en pierre, l'Ogéc se consacre désormais à la rénovation de la classe des CM1-CM2. Ainsi, courant février 2023, devraient avoir lieu des travaux d'embellissement ainsi que des travaux d'isolation, nécessaires dans ce contexte de hausse des coûts d'énergie.

Rejoignez-nous ! L'Ogéc continue de réaliser des matinées travaux avec les parents d'élèves. L'aide de chacun de nous est précieuse, alors rejoignez-nous ! Nous vous attendons nombreux lors de ces bons moments où règnent partage et convivialité.

📞 **Sébastien JEGAT, Président Ogéc**
06 70 57 36 95
sebastien.jegat@hotmail.fr

L'Apel continue ses actions en accompagnant les projets des élèves et en proposant des moments de partage.

Le carnaval : les enfants ont pu faire des activités créatives et découvrir le carnaval partout dans le monde, cette belle journée s'est terminée par une boum des enfants.

La Kermesse : nous avons pu renouer avec notre traditionnelle kermesse, les familles étaient nombreuses et contentes de se retrouver autour des spectacles proposés par les enfants.



La Déodatienne : les enfants et les parents d'élèves se sont mobilisés pour la mucoviscidose, un beau moment de partage avec les Déodatien(ne)s de toutes les générations.

L'opération viennoiserie : les gourmands de Saint Didier ont une nouvelle fois pu se régaler lors de notre livraison du 16 octobre, merci à tous pour votre participation.

Marché de Noël et portes ouvertes : suite au succès de l'année dernière, nous avons reconduit l'opération et accueilli 12 exposants, artisans, créateurs et producteurs locaux. Nous en avons profité pour collecter des boîtes solidaires pour des associations rennaises en vue des fêtes de Noël. Les portes ouvertes, organisées en parallèle du marché, ont permis aux nouvelles familles de découvrir l'école, ses professeurs, ses activités, et d'échanger avec enfants et parents.

L'Apel vous prépare déjà de nouvelles opérations et événements !

Vente de brioches, carnaval, fête des gens que l'on aime, boum des enfants pour dire au revoir aux CM2...

Prenez date !
- samedi 18 mars 2023 : le repas de l'école avec une toute nouvelle formule
- dimanche 11 juin 2023 : la kermesse

📍 **Nathalie PÉRON, Présidente Apel**
06 70 74 67 17
apelsaintgoulven@gmail.com
📌 **APEL Saint Goulven**

Qui sommes-nous ?

L'école Saint Goulven est un établissement catholique sous contrat avec l'État, ouvert à tous sans distinction. Elle accueille les élèves de la maternelle, dès 2 ans, au CM2. Une garderie est mise au service des parents le matin de 7h15 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h45. La restauration du midi est assurée sur place. Les inscriptions pour l'année 2023-2024 sont ouvertes.

En ligne

Suivez toutes nos activités sur le site de l'école :

www.ecole-saint-goulven.fr

Contactez-nous !

Directrice : Alexandra TROTEL
11 rue des Écoles - 35220 SAINT-DIDIER
07 49 27 81 25

*Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
**Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Année 2021-2022
TOUR D'HORIZON DES PROJETS RÉALISÉS

Sorties

Pêche, poney et course d'orientation au domaine de la Haute Hairie font le bonheur des CP, CE1 et CE2.



Classe de Neige

Les élèves de CM1 ont profité d'une semaine classe de neige. Au programme : ski et découverte d'un nouveau milieu à Arreau dans les Hautes Pyrénées.

Visite de l'Opéra

Reporté depuis 2 ans, les enfants ont enfin pu assister à un opéra et visiter les coulisses de l'opéra de Rennes.



Une belle journée au jardin de Brocéliande pour les élèves de maternelle.



Projets internationaux

La classe de CM1/CM2 a reçu des mains de Mme COURTEILLE le label de qualité pour leur projet eTwinning « go green, don't pollute ». Correspondances avec l'étranger, projets Erasmus, services civiques internationaux sont quelques exemples des opportunités d'ouverture dont ont bénéficié nos élèves et qui nous ont permis d'obtenir le niveau 1 du « label ouverture à l'international. »

Pour 2022-2023
ON VOIT ENCORE PLUS LOIN

Miam !

À l'occasion de la semaine du goût, nous avons cuisiné et dégusté les courges de notre jardin transformées en soupes mais aussi en cookies, confectionnés avec l'aide de Gaël et Melvin nos voisins de « Gaël Pâtisserie ».



Projets internationaux

Les projets internationaux se poursuivent avec de nouvelles correspondances, la poursuite du projet Erasmus+ et l'accueil de Tarek MAHMOUD, un jeune Libanais en service civique international jusqu'en juillet.

Ma petite planète

À l'école ou en famille, l'ensemble des élèves ont brillamment relevé les défis écologiques lancés par l'association « ma petite planète » entraînant dans cette aventure les élèves des écoles européennes de notre projet Erasmus+.

Périscolaire

Les propositions d'activités périscolaires s'étoffent ! En plus des cours de théâtre avec Déborah VATTIER DELAUNAY, nous avons mis en place les cours d'anglais avec Tracey qui vient du New Jersey. Ces cours viennent en complément des cours d'anglais qui ont lieu quotidiennement sur le temps scolaire dans toutes les classes dès la PS. Avec Tracey, les enfants de la PS au CP participent à des activités sportives en anglais. Les élèves de CE1 et CE2 renforcent leur anglais à travers la découverte et la pratique de saynètes. Les élèves de CM suivent les traces d'Harry Potter et découvrent cet univers au travers de chants, jeux artistiques et créations manuelles, toujours en anglais !



Puis Odette FOURMONT, maraîchère, a fait découvrir son métier ainsi qu'un panel très large de légumes. Les grandes familles ont été identifiées : légumes racines, légumes fleurs, légumes feuilles, légumes graines, cucurbitacées...

Les projets culturels, citoyens, sportifs, festifs viendront ponctuer cette nouvelle année scolaire.



Ecoles'logie

Le début d'année a été marqué par l'accueil de nos partenaires Erasmus+ (Espagne, Italie, Turquie, Macédoine du Nord et Bulgarie) pour notre projet « Ecoles'logie ».

À cette occasion, les élèves ont partagé des activités écologiques avec les partenaires étrangers : découverte de la ruche, fabrication d'un hôtel à insectes, de bombes à graines avec l'association « Agis Ta Terre » de Châteaubourg. Ils ont aussi recyclé des bouchons en petits objets en plastique, et ont approfondi leurs connaissances sur l'aide à apporter aux oiseaux, sur le compostage avec le SMICTOM...

Ce fut également l'occasion d'entretenir le jardin en ce début d'automne. Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'une intervention très instructive et ludique sur les énergies renouvelables par l'association « les petits débrouillards ».

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE
restauration scolaire



Décor coloré pour la semaine du goût.



Repas japonais pour le repas à thème, régulièrement organisé par l'équipe.

La cuisine centrale en liaison courte
ON MANGE LOCAL ET RESPONSABLE !

La politique nutritionnelle de la commune de Saint-Didier tend à aller au maximum vers le bio et le local, afin de proposer aux enfants une cuisine saine de qualité et durable.

Depuis la rentrée scolaire 2022, notre chef de cuisine s'est réorganisé dans ses achats, notamment grâce à un nouvel outil informatique, installé début 2022 en partenariat avec la société GOAL.

La liste des fournisseurs locaux s'étend sur Servon-sur-Vilaine (légumes), Vitré (lait), Chaumeré (pommes), Montreuil-le-Gast (yaourts, fromage blanc, crèmes dessert), Messac Betton (choux-fleurs), Messac (tomme de vache)...

Et cette démarche sera encore accentuée, car à compter de janvier 2024, la loi EGAlim 2* nous obligera à servir dans les restaurants scolaires 60 % de produits issus de l'agriculture biologique, d'origine contrôlée, de haute valeur énergétique, issus de nos producteurs locaux...

LA CUISINE EN CHIFFRES

2021/2022 : 76.000 repas servis

Et voici les chiffres de cette nouvelle année :

Septembre : 9.164 repas (5 écoles, 3 accueils de loisirs) avec une part de 36 % de produits entrant dans la loi EGAlim.

Octobre : 6.917 repas, avec une part de 46 % de produits entrant dans la loi EGAlim.

Novembre : on maintient nos objectifs avec près de 55 % de produits entrant dans la loi EGAlim.

* La loi EGAlim 2 vient compléter et renforcer la loi du 30 octobre 2018, dont l'objectif était de protéger la rémunération des agriculteurs et d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire.

Une équipe dévouée
VOUS LES CONNAISSEZ ?

L'équipe de professionnels est composée de :

- Serge BODIN (responsable restauration, chef de cuisine)
- Franck THOMAS (second de cuisine)
- Sophie PIERRE (cuisinière, livraisons)
- Mélinda GORIEUX (service, lingerie, plonge)
- Sylvie PLARD (aide de cuisine, service)
- Marie-Christine PHILIPPE (plonge)
- Lucie BOINAY, Paulette BASLÉ, Lisa DROUILLÉ et Laurence CHAUSSÉE à la restauration de l'école privée Saint Goulven



ZOOM SUR...

2 Déodatien à l'honneur



Médaille d'Or pour Paul PIPARD
AUX WORLDSKILLS, CATÉGORIE CUISINE

Paul PIPARD, jeune Déodatien de 23 ans, a représenté les couleurs de la France aux Worldskills, anciennement nommés les Olympiades des Métiers dans la catégorie cuisine.

Après 3 ans de travail et une aventure incroyable, il est devenu le premier français dans la catégorie cuisine, à être sacré Champion du Monde aux Worldskills à Lucerne en Suisse fin octobre.

Le goût pour la cuisine lui est venu de sa famille, où l'on aime bien manger. Il faut dire qu'en France, il y a une réelle culture pour la cuisine. Avant d'atteindre cette première marche, il aura suivi les cours du lycée hôtelier Sainte-Thérèse de la Guerche-de-Bretagne, puis une mention complémentaire dessert de restaurant au CFA de Ploufragan avant de rejoindre la brigade du restaurant étoilé La Pomme d'Api à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), dirigée par le chef Jérémie LE CALVEZ où il restera 5 ans. Cet été, il a rejoint la brigade du restaurant triplement étoilé, les Flocons de Sel à MEGÈVE (Haute-Savoie), dirigé par le chef Emmanuel RENAULT qu'il a quitté au bout de 2 mois afin de se consacrer entièrement à la préparation du concours.

Il faut dire que la préparation est digne d'un athlète de haut niveau, entre les entraînements quotidiens et deux stages avec l'équipe de France de cuisine pour travailler la préparation physique et mentale, il reste peu de temps pour le repos. Le voilà de retour auprès des siens, faisant la fierté de sa famille mais aussi d'une commune.

Médaille d'Argent pour Orlane HERBERT
AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉQUITATION

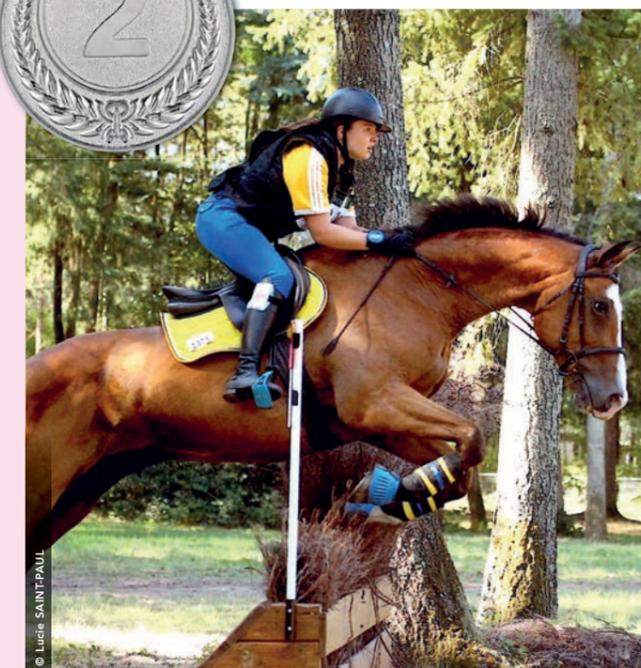
Orlane HERBERT, âgée de 17 ans, monte à cheval depuis son plus jeune âge. Après 14 ans d'équitation, elle arbore autour de son cou une jolie médaille d'argent.

Médaillée aux Championnats de France cet été, Orlane fait la fierté de sa famille mais aussi de ses coéquipiers. Ils font aussi partie de sa famille après toutes ces années.

Orlane n'a pas chômé avant d'arriver à La Motte-Beuvron, lieu emblématique dans le milieu de l'équitation, car le Parc Équestre Fédéral accueille chaque année les Championnats de France. Pour y arriver, elle a suivi les entraînements, les stages mais a aussi participé à de multiples concours car, pour concourir aux Championnats de France, il lui fallait d'abord obtenir 80 points !

Une fois ces points en poche, Orlane et 4 autres coéquipiers, du Centre Équestre de Mont-Morel à Châteaubourg, ont pu se présenter aux 3 épreuves composant les Championnats de France : dressage, cross et saut d'obstacles (avec le soutien de l'association partenaire Castel Galop).

L'année prochaine, le Centre Équestre de Châteaubourg compte bien retourner à La Motte-Beuvron avec 2 ou 3 cavaliers de plus afin de mettre toutes les chances de son côté pour, qui sait, rentrer avec une médaille d'or !



ASSOCIEZ-VOUS assos sportives



BADMINTON Union Sportive de Tennis et de Badminton à Saint-Didier



L'USTB rencontre une belle dynamique depuis le début de l'année avec 16 nouveaux adhérent.e.s. Nous nous adaptons à tous les niveaux pour que chacun s'y retrouve et reste motivé.

Tournois : cette année, nous organisons deux DIC (tournois externes) un double mixte et un simple hommes.

Formation : Alain GAYOT, animateur sportif du département Ille-et-Vilaine, a commencé la formation de nos adhérents souhaitant être formés en tant qu'animateur d'entraînement. Vous souhaitez rejoindre notre groupe d'animateurs ? Faites-le nous savoir !

Rejoignez-nous !

3 séances d'essai gratuites en nous contactant par mail ou pour toute demande de renseignements. Notre club est un club vivant et accueillant !

Fédération d'Ille & Vilaine
tb.saintdidier35@gmail.com
www.tb-saint-didier.fr



Restez informés : nos créneaux ont évolué ! Vous trouverez sur notre site toutes les informations concernant les créneaux mais également notre agenda avec les événements marquants tout au long de l'année, comme par exemple, la galette des rois qui aura lieu le lundi 9 janvier.



FOOT US Domagné/Saint-Didier

Avec 250 licenciés et un effectif jeune important et de qualité, le club de Domagné/Saint-Didier poursuit sa progression.



Bilan équipes Séniors & Vétérans

Nous avons cette année 3 équipes séniors en D2, D3 et D4, avec un effectif rajeuni. Peu épargnées depuis le début de saison par les blessures, nos équipes connaissent un début de championnat compliqué, mais nous sommes confiants sur l'implication de tous pour inverser la tendance. Notre équipe vétérans n'est pas dans la même dynamique que l'année dernière mais l'ambiance est là !

Bilan École de foot

Pour le foot à 7, nous accueillons plus de 100 enfants sur les catégories U7 à U13, avec une belle dynamique de nos équipes phares. Pour le foot à 11, nous avons maintenu notre entente avec Ossé-Saint-Aubin-du-Pavail pour nos U15 et nous avons également maintenu notre entente avec GJ Corbière pour nos U16 et U17. Nos jeunes contribuent aux bons résultats du GJ Corbière. Nos U18 ont renforcé notre groupe séniors cette année.

Le travail réalisé depuis quelques années paie !

Nos U11 évolueront en secteur 1, le plus haut niveau de la catégorie. Pour les U13, l'équipe 1 s'est qualifiée en Critérium D2 et va se confronter à US Fougères, GJ Pays Malouin entre autres. De beaux matchs en perspective ! Bravo à eux et leurs encadrants qui les suivent depuis quelques années.

Un ancien joueur du club champion du monde

Paul PIPARD, ancien joueur du club, a été sacré champion du monde de cuisine à Lucerne en Suisse, jeudi 27 octobre 2022. Nous le félicitons vivement pour son beau parcours !

Cyril LETHIELLEUX
06 79 51 52 95
usdomagnesaintdidier@gmail.com



Remerciements

Nous avons organisé notre repas des bénévoles le 22 octobre à Saint-Didier. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur l'un de nos plus anciens bénévoles, Prosper MAUDET, qui a formé des générations de joueurs ces dernières années. Nous remercions les mairies de Saint-Didier et Domagné pour la rénovation des terrains qui ont fortement souffert pendant l'été dernier.

Manifestations 2023

- 21 janvier : galette des rois, à la halle des sports de Domagné
- 18 mars : repas du club
- 17 juin : tournoi jeunes + interquartier (semi-nocturne)
- 1^{er} juillet : matinée découverte



Equipe U13 au Stade Rennais

ASSOCIEZ-VOUS assos sportives



BASKET Club de Basket ABC Saint-Didier

Basket pour tous : pour petits et grands, des baby basketteurs (5-6 ans) aux séniors !

Une coopération territoriale : ABC Saint-Didier fait partie d'une CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec les communes de Châteaubourg, Servon-sur-Vilaine et Brécé. Elle prend tout son sens cette année avec des entraînements partagés et des équipes mixtes. Saint-Didier portera quatre équipes en championnat cette année (U9, U11, U15 et U20).

Pré-inscriptions : elles débiteront en juin 2023 pour la rentrée de septembre mais vous pouvez nous contacter tout au long de l'année pour des renseignements, participer avec le bureau à des moments de convivialité ou le rejoindre.



Gaël PRISER, Président
abcsaintdidier@gmail.com
https://abc-saint-didier.kalisport.com



ENTRAÎNEMENTS 2022-2023

U7	Samedi : 10h30-11h30
U9	Jeu. : 17h15-18h30
U11 / U13	Jeu. : 18h30-19h45
U15	Mercredi : 18h30-19h45
U20 et séniors	Vendredi : à partir de 19h30

Retrouvez-nous sur Kalisport et n'hésitez pas à nous contacter par mail ou sur les réseaux !

abcsaintdidier



TAEKWONDO Breizh-Taekwondo



Nouveau ! Aujourd'hui, près de 50 licenciés composent le Breizh-Taekwondo. Une réussite pour cet art martial qui fait son entrée au sein de la commune.

Championnat de France 2023 : plein d'ambition, le club est déjà en préparation pour le championnat de France qui se déroulera courant 2023 aux Herbiers (Vendée). Une équipe est en cours de composition pour cet événement majeur. 5 athlètes sont déjà en lice :

- Matthieu BERTHELOT : - 80 kg
- Ulysse TROLLIET : - 74 kg (vice champion de France)
- Tony PIMOULT : + 87 kg (champion de Bretagne de boxe française)
- Pauline TROLLIET : - 49 kg
- Romain TROLLIET : - 68 kg (médaillé international)

Appel aux sponsors ! Nous profitons de cette annonce exceptionnelle pour lancer un appel aux entreprises qui souhaiteraient nous soutenir et participer à la réussite de notre projet sportif.

René ESNAULT
07 67 23 51 80
breizh-taekwondo@outlook.com



RUGBY Rugby Agglomération Châteaubourg

En 2021-2022 : la saison a vu nos U14 à X récompensés par la commune au forum des associations pour leur excellent parcours sportif : n°1 au tournoi André Guern de Lorient et n°3 aux finales régionales challenge Harmonie Mutuelle !

En 2022-2023 : nous comptons 64 membres, 1 arbitre officiel et 7 éducateurs et accompagnants bénévoles. Notre École de Rugby continue à se développer avec l'ouverture d'une catégorie Baby Rugby, pour permettre aux plus jeunes (dès 4 ans) d'apprendre à manipuler le ballon au travers d'ateliers ludiques, orientés sur la capacité motrice de chacun(e).

Rejoignez-nous ! Les entraînements s'enchaînent, les premiers plateaux/matches ont commencé, mais il n'est jamais trop tard pour venir marquer VOTRE essai. Bienvenue à toutes et à tous : bénévoles, joueurs et joueuses de tout âge... !

Jérôme BACKELAND
06 28 72 00 30 - rugby.rac@gmail.com
https://r-a-c.fr/fr

Rac Chateaubourg



ASSOCIEZ-VOUS assos sportives

TENNIS DE TABLE

Saint-Didier Châteaubourg Tennis de Table

📞 Cédric Vilboux
06 79 62 97 88 - sdctt35@gmail.com

📍 Saint-Didier Châteaubourg Tennis De Table



Le tennis de table sur Saint-Didier entame sa 8^e année et sa 4^e année depuis la fusion avec Châteaubourg.



Événements de la saison passée :

- un tournoi au profit du téléthon avec 130 € de bénéfice
- un tournoi du club avec plus de 80 participants

Nouveautés de la saison :

- embauche d'un entraîneur professionnel (classé n°570 français) le mardi pour les jeunes et les adultes sur Saint-Didier
- création d'un créneau le vendredi de 18h à 19h15 qui regroupe en moyenne une douzaine de joueurs de tout âge

Événements à retenir :

- un repas du club le 14 janvier
- un tournoi ouvert à tous début juin

Les chiffres 2022/2023 :

- 23 jeunes à Châteaubourg, sur 2 créneaux le lundi
- 15 jeunes à Saint-Didier, sur 2 créneaux le mardi
- 42 adultes : 14 « loisirs » (dont 3 féminines) et 27 « compétiteurs » se regroupent tous les mardis à partir de 20h à la salle des sports de Saint-Didier
- 5 équipes adultes en championnat départemental et 3 équipes jeunes

PÉTANQUE

La Boule Déodatienne

Inauguration : l'année 2022 a été marquée par l'inauguration du nouveau terrain de pétanque, le 4 juillet dernier, en présence de Messieurs SORRE et BLANDEL, adjoints au maire. L'ancien terrain de basket, transformé en terrain de pétanque, devenait trop étroit pour accueillir ses 44 adhérents chaque vendredi après-midi à partir de 14h, mais aussi le tournoi des six

communes voisines. Il a donc été agrandi et amélioré !

Tournoi : c'est ainsi que cette année, Saint-Didier a pu accueillir ce tournoi regroupant les clubs des sept communes (Saint-Jean-sur-Vilaine, Domagné, Châteaubourg, Servon-sur-Vilaine, La Bouëxière, Acigné). Une soixantaine de doublettes se sont affrontées sur le terrain agrandi.



📞 René ESNAULT
06 04 13 67 81
esnaultrejo@orange.fr



VÉLO

Cyclo-Club de Saint-Didier



Assemblée générale : elle aura lieu le samedi 14 janvier à 10h au Patio. Une présentation du bilan et des projets pour les 28 adhérents que compte le club, sera effectuée à cette occasion. Ce jour-là, vous pourrez également venir vous inscrire pour cette nouvelle saison 2023.

Retour sur 2022 : au 13 novembre, les cyclos avaient déjà parcouru 36 004 km, tous groupes confondus. Le plus assidu a parcouru 2 367 km. L'année 2022 a aussi été marquée par la sortie annuelle du 26 juin à la base de loisirs de La Rincerie à La Selle-Craonnaise. Une centaine de kilomètres ont été parcourus pendant cette journée sur les routes brétiliennes et mayennaises.

Rejoignez-nous ! Les photos vous montrent la bonne ambiance qui règne au sein de notre association.

📞 Loïc SAVATTE, Président
07 80 51 80 54
cycloclub.stdidier35@gmail.com



COUTURE



Oh là là, la belle trousse ! Quatre dames se sont essayées à améliorer leurs compétences en couture machine. Elles ont réalisé une trousse avec fermeture éclair. Le montage de celle-ci n'a pas été facile mais toutes ont réussi, et ont ramené à la maison leur jolie trousse.

Prochain atelier : un tablier et sa corbeille assortie.



QI GONG

Gros succès pour cette nouvelle activité, proposée le lundi matin dans la salle Évasion. 23 personnes suivent régulièrement des cours de qi gong, initiés par leur professeur Monique ROINSON, diplômée en Arts Énergétiques Chinois. Ces cours sont proposés en partenariat avec l'association ADL de Domagné.

Le qi gong est une discipline traditionnelle chinoise, basée sur l'exécution de mouvements lents. Elle permet notamment de lutter contre les effets négatifs de la sédentarité et du stress, d'acquieser souplesse et équilibre quel que soit son âge.



YOGA



Les cours d'ashtanga yoga continuent à Saint-Didier, le mardi soir de 19h à 20h30 à la salle Évasion. Cette forme de yoga, très dynamique, est appréciée des 16 inscrits de cette année 2022-2023.

Ce cours, présent à Saint-Didier depuis plus de 10 ans, atteint tout juste l'équilibre financier. Mais la multiplicité de l'offre en yoga dans le canton est bénéfique à la population, et nous espérons que pour la rentrée prochaine de nouveaux participants rejoindront l'activité à Saint-Didier.



📞 Nelly JARDY, Présidente
06 72 32 11 40
csf.stdidier35@gmail.com

ASSOCIEZ-VOUS assos de la CSF



ATELIER CUISINE

La rencontre culinaire proposée par Christian PONTRUCHER a eu lieu le 3 décembre à la salle Évasion. Au menu cette année :

- ballotine de volaille, farcie aux champignons et aux herbes, pommes de terre paillason et mousseline de panais, avec une sauce aux épices.

- croustillant de fruits de mer à l'effiloché de poireaux, accompagné d'une sauce chorizo.

Des plats que nous avons dégustés avec plaisir en fin de matinée et que nous avons prévu de refaire pour les fêtes.



Ballotine de volaille, farcie aux champignons et aux herbes, pommes de terre paillason et mousseline de panais, avec une sauce aux épices.



Croustillant de fruits de mer à l'effiloché de poireaux, accompagné d'une sauce chorizo.

ASSOCIEZ-VOUS assos citoyennes

LUDOTHÈQUE Le monde du jeu

contact@lemondedujeu.org
www.lemondedujeu.org - 07 83 16 81 82
ludothèque associative Châteaubourg



Ouverte à tous ! La ludothèque associative située à Châteaubourg est ouverte à tous : tous les âges, pour les particuliers, les familles et les professionnels !

Des centaines de jeux ! La ludothèque est dotée d'environ 1500 jeux : hochet pour les bébés, la dinette, les voitures, les tricycles, les univers pour développer l'imaginaire, les puzzles, les jeux de société, les jeux de construction, les grands jeux en bois, les jeux pour des publics porteurs de handicap... Chacun peut y trouver le plaisir de jouer ! Le jeu sur place est libre et gratuit mais l'emprunt nécessite d'être adhérent.

Rejoignez l'équipe ! La ludothèque est une association, contactez-nous si vous souhaitez vous investir bénévolement,

de manière ponctuelle lors d'événements ou de manière régulière pendant les heures d'ouverture au public.

Prenez date ! Plusieurs animations ludiques sont prévues en 2023 autour de Saint-Didier :

- samedi 28 janvier : soirée jeux en partenariat avec Ave Fortuna (jeux de rôles et de figurines) dans nos locaux. Cette soirée a lieu dans le cadre de la semaine en jeu, en lien avec le festival « Rennes en Jeu » (4 et 5 février 2023)
- vendredi 10 février : soirée jeux au P'ty Bistrot à Marpiré

Retrouvez toutes les infos et actualités sur notre site internet et la page Facebook

CARTES, PALETS ET AUTRES JEUX Généralions Mouvement

Fédération d'Ille & Vilaine
www.gemouv35.fr



Nous assistons depuis quelques années à un afflux de jeunes retraités, ce qui donne une nouvelle dynamique. La perspective des 100 adhérents pour 2023 nous oblige à innover, tout en gardant beaucoup d'attention à l'égard de la génération précédente qui a su créer et maintenir une association de rencontre et de convivialité.

Repas de fin d'année !

Le jeudi 24 novembre, 60 adhérents se sont retrouvés au restaurant « Le Privilège » pour le repas de fin d'année. À l'aide d'une animation douce, des talents de chanteur se sont révélés ! Comme pour remonter le ciel qui, ce jour-là, était bien bas.

Des animations toujours aussi variées !

Découvrez les animations traditionnelles de l'association mais aussi de nouvelles, mises en place dernièrement :

- jeux de cartes, palets et jeux de société
- randonnée mensuelle, c'est toujours un succès !
- danse en ligne, avec un départ fulgurant !
- vacances à prix intéressant (trois couples y ont pris part)
- après-midi jeux, avec bûche de Noël

Prenez date ! L'assemblée générale aura lieu le 26 janvier, avec la galette des rois.

ASSOCIEZ-VOUS assos citoyennes

FESTIVITÉS Comité des fêtes

comitestdidier35@gmail.com
Comités fêtes Destdidier



Des surprises à venir !

Comme vous avez pu le lire dans la presse régionale, le comité des fêtes vous prépare une année riche en événements.

Week-end ludique

Fort de son succès, il revient en collaboration avec la ludothèque :

- samedi 4 mars : soirée jeux pour les plus grands, à la salle Évasion à partir de 18h, avec planche apéro et débit de boissons.
- dimanche 5 mars : matinée jeux pour les plus jeunes, au Patio de 10h30 à 12h30, avec boissons chaudes et gourmandises.

Fête des associations samedi 3 juin, à partir de 10h :

- matin : « portes-ouvertes » des associations de la commune, entre la salle des sports et les terrains multi-sports. L'occasion de (re) découvrir le tissu associatif de Saint-Didier.
- midi : pique-nique libre et ouvert à tous, au Patio.
- après-midi : retour des Olympiades de Saint-Didier au cours desquelles s'affronteront 16 équipes dans des épreuves accessibles à tous, dont la mythique course de brouettes décorées.
- soirée : restauration « bar à pâtes », concert et DJ pour finir en beauté.



Rejoignez-nous !

Ces manifestations sont encore en cours de préparation et d'autres surprises arrivent, si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail.

FILM CSF 35

coordination@csf-ud35.org
02 99 74 33 01 (CLIC de Vitré)



Projection ! Lundi 30 janvier à 14h30 le cinéma de Châteaubourg et les retraités de la CSF 35, en partenariat avec Malakoff Humanis présenteront le film « Un jour, tu vieilliras... » en présence du réalisateur Edouard CARRION.

Ce film évoque la vie dans une association d'aide aux personnes âgées. Jean-Daniel, un cadre supérieur à un an de la retraite, se voit proposer par sa hiérarchie un mécénat de compétences auprès de cette asso. Il débarque dans cet univers envers lequel il a des préjugés... Mais au contact d'une auxiliaire de vie, il change de regard.

Inscriptions :

Entrée gratuite, sur inscription préalable auprès de la CSF, par mail ou par téléphone.

SOLIDARITÉ Je TEDuque 35

Caroline FROGER : 02 99 74 33 01
Pascal LEVREL : 06 49 09 65 15

Je TEDuque 35

Des activités bien pensées !

Je TEDduque 35 est une association du Pays de Châteaubourg qui regroupe une quinzaine de familles avec des enfants âgés de 4 à 20 ans, porteurs de troubles neurologiques et envahissants du développement.

Depuis 12 ans, l'association propose aux jeunes des activités avec des partenaires : le Centre Équestre de Châteaubourg pour

l'équitation, Sagazic pour les séances de percussions, des professionnels libéraux pour l'art-thérapie et les séances de groupe pour le développement d'interaction sociale. Les activités ont lieu 2 fois/mois.

Rejoignez-nous ! JeTEDuque35 souhaite accueillir de nouvelles familles en quête de soutien, d'échange pour pérenniser ses activités auprès des jeunes.



2023 : PRENEZ DATE
c'est à ne pas manquer

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
9 janvier Badminton : Galette voir p.26		4-5 mars Com. Fêtes : Soirée jeux voir p.31		8 mai Cérémonie de commémoration	3 mars Com. Fêtes : Fêtes assos voir p.31	1 ^{er} juillet Foot : Découverte voir p.26		Forum des associations			
14 janvier Ping-Pong : Repas voir p.28	10 février Ludothèque : Soirée jeux Marpiré voir p.30				17 janvier Ping-Pong : tournois voir p.28						
14 janvier Vélo : AG voir p.28		17 mars École Publique : Portes ouvertes voir p.21	13 avril Bébés lecteurs voir p.19	14 mai École Publique : Vide-greniers voir p.20	11 juin École Privée : Kermesse voir p.22					11 novembre Cérémonie de commémoration	
15 janvier Vœux du maire voir p.3											
20 janvier Nuits de la lecture voir p.19	Amstramgram voir p.19	18 mars École Publique : Loto voir p.20		Prix Minots voir p.19	Prix des incorruptibles voir p.19						
21 janvier Foot : Galette voir p.26		18 mars École Privée : Repas voir p.22			17 juin Foot : Tournois voir p.26				Repas du CCAS voir p.7		
26 janvier Bébés lecteurs voir p.19		18 mars Foot : Repas voir p.26			22 juin Bébés lecteurs voir p.19						
26 janvier Gen.Mouv : AG voir p.30					24-25 juin École Publique : Fête 20 ans voir p.21						
30 janvier Retraités 35 : Film voir p.31											
		Gazette Saint-Didier			Gazette Saint-Didier			Gazette Saint-Didier			Bulletin 2023 Saint-Didier

ON VOUS INFORME C'EST ENTRE NOUS SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE ASSOCIEZ-VOUS

Téléchargez le calendrier des collectes SMICTOM sur :
www.smictom-sudest35.fr



Classes 2022 **Saint-Didier**

Contacts



La Mairie

MARDI, MERCREDI, JEUDI : 14h-17h30
 VENDREDI : 9h-12h / 14h-17h30
 SAMEDI : 9h-12h
 02 99 00 33 08
accueil@saintdidier35.fr
www.saintdidier35.fr



La Bibliothèque

MERCREDI : 10h-12h / 15h-17h30
 JEUDI : 10h30-11h30
 VENDREDI : 16h-18h
 DIMANCHE : 10h30-12h
 02 99 00 71 96
bibliotheque@saintdidier35.fr
<http://bibliotheque.saintdidier35.fr>



L'accueil de loisirs

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES
 sur inscriptions
 Jérôme TANGUY
 06 15 81 48 78
clsh@saintdidier35.fr